

N°13-171123-16

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice        11  
   présents            8  
   votants            11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Bruno AVEQUE, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Bruno AVEQUE à Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON à Yves GENEVOIS et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : Office de tourisme municipal : Gratification de fin d'année 2023**


Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de gratification de fin d'année 2023 formulée par l'Office du tourisme pour les agents ayant au moins 6 mois d'ancienneté.

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Donne son accord concernant la gratification de fin d'année pour les agents de l'Office de Tourisme ayant au moins 6 mois d'ancienneté, sur la base de 50% du salaire brut mensuel ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 de l'Office municipal de tourisme ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision et la signature des documents à intervenir;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.  
Transmis en Préfecture le

Le Maire  
  
Yves GENEVOIS

